



---

# PROJET DE REDEVABILITE SOCIALE ET DE CONTRÔLE CITOYEN

*Mis en œuvre dans 49 communes au Burkina Faso*

---

**EVALUATION**  
Rapport Final

Avril 2016

## PRÉFACE

La redevabilité sociale et le contrôle citoyen constituent un rouage démocratique qui permet de rapprocher de façon collaborative les citoyens et leur gouvernement. Outre la volonté réciproque, particulièrement manifeste au Burkina Faso, de voir cette relation de redevabilité et de contrôle renforcée pour qu'elle impulse le développement de tous les secteurs de la société, en particulier celui de l'éducation, une bonne compréhension de la dynamique contextuelle de sa mise en œuvre est une condition nécessaire et fondamentale pour son avancement.

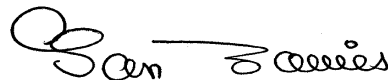
C'est dans cette optique qu'a été menée l'évaluation qui fait l'objet de ce rapport. Celle-ci a cherché avant tout à comprendre et à apprendre comment se mettent en œuvre les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen soutenus par le projet de l'UNICEF au Burkina Faso, afin de les améliorer dans leurs dimensions essentielles de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, de durabilité, de genre et d'équité.

Le but de cette évaluation, ainsi que de ce rapport, n'est donc pas de mesurer et de chiffrer l'atteinte de résultats escomptés sur base d'une planification à priori qui, au mieux, serait aléatoire, mais bien de comprendre et apprendre comment mettre en œuvre les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen afin qu'ils s'intègrent progressivement et de façon durable dans le tissu social du pays.

Car le réel succès d'un tel projet de société réside dans l'appropriation par les acteurs des processus et par l'intégration de ces processus dans la normalité des relations entre citoyens et gouvernements.

Ainsi la valeur que vient ajouter l'évaluation se révèle à l'aune de ce qu'elle peut aider à comprendre et à apprendre, plutôt que par une conception étroite de la « performance » - inadaptée à la complexité contextuelle - qui viserait à exprimer la valeur de l'initiative par des chiffres tirés de quelques indicateurs par définition réductionnistes.

Ian Davies



*« La force du baobab est dans ses racines » (Proverbe congolais)*

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes et collègues qui ont contribué de leur temps, leurs connaissances et leurs perspectives afin de permettre à l'équipe d'évaluation de mener à bien ses travaux. Et ce, dans des conditions parfois difficiles, engendrées par les événements qui se sont déroulés au Burkina Faso en septembre 2015 et à Ouagadougou en janvier 2016.

L'accueil, le professionnalisme et l'ouverture d'esprit qui nous ont été manifestés sans exception méritent d'être soulignés.

Merci.

*L'équipe d'évaluation*

Ian C Davies, Évaluateur Accrédité et Chef d'équipe de l'évaluation

Dr. Abel Bicaba, Chef de l'équipe du SERSAP

Albine Guitard, Évaluatrice, cabinet Ian C Davies Conseil Inc.

Souleman SIDIBE, Évaluateur, SERSAP

Simon A.D.Y. ZIBA Évaluateur, SERSAP

Zacharie SORGHO, Évaluateur, SERSAP

Moussa TRAORE, Évaluateur, SERSAP

## Table des matières

*Préface*  
*Remerciements*

Résumé exécutif .....	i
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1. REDEVABILITÉ SOCIALE ET CONTRÔLE CITOYEN .....	2
2. CONTEXTE .....	4
2.1 Étude de traçabilité .....	4
2.2 Situation politique au Burkina Faso .....	5
3. SOMMAIRE DU PROJET .....	6
<b>PARTIE 1 – SOMMAIRE.....</b>	<b>9</b>
1. OBJECTIFS ET ÉTENDUE.....	9
1.1 Objectifs .....	9
1.2 Étendue .....	9
2. RÉSUMÉ MÉTHODOLOGIQUE .....	11
2.1 Cadre analytique.....	11
2.2 Collecte des données .....	12
2.3 Limites .....	13
2.4 Considérations éthiques .....	14
2.5 Éléments de gestion .....	15
3. CONCLUSION PRINCIPALE.....	16
4. CONSTATS PRINCIPAUX.....	17
<b>PARTIE 2 – CONSTATS ET CONCLUSIONS SPÉCIFIQUES .....</b>	<b>20</b>
1. PERTINENCE .....	20
2. EFFICACITE .....	22
3. EFFICIENCE .....	24
4. IMPACT .....	26
5. DURABILITE .....	27
6. GENRE ET EQUITE .....	29
<b>PARTIE 3 – ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>30</b>
1. ENSEIGNEMENTS .....	30
1.1 Action citoyenne.....	30
1.2 Contextes spécifiques.....	32
1.3 Préoccupations des citoyens .....	32
2. RECOMMANDATIONS .....	34
2.1 Conceptualisation .....	34
2.2 Programmation .....	34
2.3 Mise en œuvre.....	37
2.4 Monitoring .....	37
2.5 Genre et équité .....	37

## Liste des Sigles

<b>AME</b>	Associations des <b>M</b> ères d' <b>É</b> lèves
<b>APD</b>	Aide <b>P</b> ublique au <b>D</b> éveloppement
<b>APE</b>	Associations de <b>P</b> arents d' <b>É</b> lèves
<b>CCCB</b>	Comités <b>C</b> itoyens de <b>C</b> ontrôle du <b>B</b> udget
<b>CIFOEB</b>	Centre d'Information, de <b>F</b> ormation et d' <b>É</b> tudes sur le <b>B</b> udget
<b>COGES</b>	Comités de <b>G</b> estion
<b>LC</b>	Laboratoire <b>C</b> itoyenneté
<b>MATDS</b>	<b>M</b> inistère de l' <b>A</b> dministration <b>T</b> erritoriale, de la <b>D</b> écentralisation et de la <b>S</b> écurité
<b>MEF</b>	Ministère de l' <b>É</b> conomie et des <b>F</b> inances
<b>MENA</b>	Ministère de l' <b>É</b> ducation <b>N</b> ationale et de l' <b>A</b> lphabétisation
<b>ONG</b>	Organisations <b>N</b> on <b>G</b> ouvernementales
<b>OSC</b>	Organisations de la <b>S</b> ociété <b>C</b> ivile
<b>PETS</b>	Public <b>E</b> xpenditure <b>T</b> racking <b>S</b> urvey
<b>PTF</b>	Partenaire(s) <b>T</b> echnique(s) et <b>F</b> inancier(s)

## Liste des figures

<i>Figure 1 – Le processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.....</i>	<i>2</i>
<i>Figure 2 – Cadre analytique de l'évaluation.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 3 – Approche bidimensionnelle de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen .....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 4 – Approche tridimensionnelle de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen .....</i>	<i>31</i>

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 – Communes ciblées par la phase 1 du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen de l'UNICEF .....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 – Parties prenantes au projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 3 - Indicateurs du niveau de l'engagement citoyen/redevabilité sociale et contrôle citoyen (RS-CC).....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 4 – Principales activités des PTF recensées au Burkina Faso en matière de redevabilité sociale et de contrôle citoyen .....</i>	<i>36</i>

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

### Sommaire du projet

---

Le projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen financé par l'UNICEF, qui s'est déroulé sur la période 2013-2015, avait pour but l'échange d'information à double-sens, entre les citoyens et l'État, afin d'améliorer les services rendus à la population.

Le projet a eu lieu en deux phases :

1. Une première phase : dans 49 communes, spécifiquement dans le secteur de l'éducation.
2. Une deuxième phase : qui a étendu le projet aux secteurs de la santé, et de l'eau et assainissement, tout en intégrant 21 communes supplémentaires au projet.

Ce projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen a été mis en œuvre par deux ONG, le CIFOEB et le Laboratoire Citoyenneté qui ont travaillé chacune sur des communes différentes, tout en mettant en œuvre essentiellement le même type d'activités centrées sur les communes, à savoir des formations et des ateliers d'échanges. Par ailleurs, au niveau national, des plaidoyers et des actions de communication ont été réalisés.

### Méthodologie

---

L'évaluation a suivi une approche reposant sur des composantes systémiques, participatives, et formatives.

Par ailleurs le cadre analytique de l'évaluation met en relation les dimensions de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact (les effets escomptés et non-escomptés, positifs et négatifs), de durabilité, du genre et de l'équité.

Pour la collecte des données, l'évaluation a employé de façon combinée : la revue de la documentation disponible, l'enquête par questionnaire et des études de cas menées sur base d'entretiens semi structurés au niveau central ainsi que dans une sélection de communes.

### Principales conclusions de l'évaluation

---

L'évaluation conclut que la politique publique du Burkina Faso en matière de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans le domaine de l'éducation et telle qu'opérationnalisée par le projet financé par l'UNICEF, est :

- Porteuse de résultats positifs en matière de développement des capacités des autorités locales et de participation citoyenne.
- Prometteuse quant aux effets escomptés sur la qualité de la gestion des finances publiques et des fournitures, matériels et infrastructure destinés au secteur de l'éducation primaire.
- Déterminante pour une meilleure performance du secteur de l'éducation au regard des indicateurs qui servent à suivre son évolution.

En effet, la politique publique soutenant la redevabilité sociale et le contrôle citoyen au Burkina Faso constitue un vecteur de changement positif à même de contribuer à la concrétisation des grands objectifs de développement du pays.

La probabilité d'effets bénéfiques profonds à long terme apparaît bonne dans la mesure où les efforts pour encourager et mettre en œuvre une dynamique de redevabilité sociale et de contrôle citoyen sont eux aussi soutenus sur la durée.

Ceci dit, la conception, la programmation et la mise en œuvre du projet de l'UNICEF, présentent des opportunités d'amélioration qui vont dans le sens d'une orientation davantage tournée vers les communes rurales, vers les préoccupations des citoyens et ces populations qui possèdent un faible niveau d'alphabétisation.

## Recommandations

---

### 2.1 Conceptualisation

Il est recommandé que l'UNICEF reconsidère le cadre conceptuel de l'intervention en matière de redevabilité sociale et de contrôle citoyen au Burkina Faso en dehors d'un prisme sectoriel.

Alors que le projet actuel trouve sa justification au départ dans le focus de l'étude PETS, de ses recommandations et de leur structuration dans le secteur de l'éducation, et tout en reconnaissant l'extension du projet dans sa phase 2 aux secteurs de la santé et de l'eau et de l'assainissement, le choix de secteurs n'apparaît pas a priori requis pour la mise en œuvre de processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans les communes.

En fait, et dans certains cas, ces choix pourraient ne pas correspondre, ou ne correspondre que partiellement, aux préoccupations prioritaires des citoyens face aux services publics qu'ils sont en droit de recevoir et risquer même d'être perçus par ceux-ci comme, au mieux une préférence et un agenda de « bailleurs et de leurs intermédiaires de mise en œuvre » ou, au pire, comme l'imposition d'intérêts externes.

### 2.2 Programmation

Il est recommandé que l'UNICEF reconsidère la programmation de l'intervention et de son ciblage en fonction du niveau de fonctionnement des mécanismes et des processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans les communes ainsi qu'en fonction des autres interventions y relatives, tous bailleurs et secteurs confondus. Cette démarche requiert l'utilisation d'un cadre d'évaluation de l'état de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen<sup>1</sup>.

La programmation de l'UNICEF - et idéalement celle de tous les PTF - devrait être basée sur la prise en compte d'un diagnostic par commune des interventions en cours ou planifiées, tous secteurs confondus, à l'échelle du pays.

---

<sup>1</sup> Un cadre est proposé dans le rapport d'évaluation en page 35.

Finalement, celle-ci devrait cibler avant tout les composantes les plus faibles du système de redevabilité sociale et de contrôle citoyen au Burkina Faso, notamment, sur base de la présente évaluation, les APE, les AME et les COGES dans toutes les communes, ainsi que les communautés rurales et les citoyens avec un faible niveau d’alphabétisation. L’allocation relative des ressources à l’intervention devrait refléter cette orientation.

### 2.3 Mise en œuvre

Il est recommandé que l’UNICEF reconsidère le cahier des charges pour l’opérationnalisation de l’intervention, de façon à ce que les activités menées par le projet identifient, et soient centrées en priorité sur, les préoccupations spécifiques des citoyens différenciées par commune.

Aussi, il est recommandé que l’UNICEF formule son cahier des charges pour que celui-ci favorise l’essai, l’apprentissage et l’amélioration d’activités novatrices<sup>2</sup> en matière de développement des possibilités d’appropriation du contrôle citoyen par les citoyens davantage marginalisés aux plans politiques, sociaux et économiques, et/ou avec un faible niveau d’alphabétisation.

En d’autres mots que soient renforcées la gamme, la diversité, la pertinence et l’efficacité des activités en fonction des spécificités des préoccupations citoyennes dans chaque commune plutôt que l’inverse qui serait le renforcement de la capacité des citoyens afin de pouvoir accéder à des activités standardisées.

### 2.4 Monitoring

Il est recommandé que l’UNICEF revoit son approche de suivi du projet afin que celui-ci corresponde mieux à la fonction d’apprentissage, de feedback et de participation citoyenne. Cette réorientation passe par la distinction de la fonction de suivi ou de monitoring de la performance du projet en matière de pertinence et d’efficacité, de celle du contrôle financier et comptable qui devrait faire l’objet de processus de suivi propres et distincts.

Aussi les risques fiduciaires devraient être bien cernés et leur gestion assurée par le suivi financier et comptable, en appui au monitoring de la performance d’ensemble du projet. À titre d’exemple, il semble difficile à l’heure actuelle de pouvoir faire la distinction claire entre les activités financées par l’UNICEF et celles financées par d’autres bailleurs, ce qui met à risque indument la qualité de la gestion fiduciaire de l’UNICEF et des PTF selon les cas.

### 2.5 Genre et équité

Il est recommandé que l’UNICEF renforce la prise en compte des femmes et des personnes vulnérables dans les dispositifs de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.

---

<sup>2</sup> Escaping Capability Traps through Problem Driven Iterative Adaptation (PDIA) Matt Andrews, Lant Pritchett, Michael Woolcock <http://www.hks.harvard.edu/centers/cid/publications/faculty-working-papers/cid-working-paper-no.-240>

En effet, sachant que les femmes auraient pu mieux être intégrées au déroulement du projet, les documents de planification et les activités de la suite du projet doivent veiller à susciter la participation des femmes.

Par ailleurs il faudrait que les publics vulnérables concernés par l'intervention soient pris en compte par le projet, en identifiant ces personnes vulnérables de façon explicite au stade de la planification du projet, et en adoptant une stratégie qui permette de les intégrer concrètement aux activités.

## INTRODUCTION

---

Ce document est le rapport final de l'évaluation de la Phase 1 du projet de renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen, financé par l'UNICEF d'avril 2013 à mai 2015 dans 49 communes du Burkina Faso.

Ce rapport final constitue un des moyens de communication et de capitalisation de l'évaluation, les autres étant :

- La discussion de l'évaluation par le Comité interministériel<sup>3</sup> et le Comité technique<sup>4</sup>.
- La transmission du rapport final aux parties prenantes<sup>5</sup> et sa mise en disponibilité publique par l'UNICEF.
- Des supports de communication à l'intention des parties prenantes dans les communes<sup>6</sup>.
- Le rapport d'accompagnement contenant des informations sur la méthodologie de l'évaluation ainsi que sur sa gestion.
- Des sessions de développement professionnel en évaluation à l'intention de la communauté de pratique de l'évaluation au Burkina Faso.
- Le résumé exécutif.

Ce rapport présente les aspects essentiels de l'évaluation et est structuré comme suit :

Une partie introductive au rapport présente ce qu'est la redevabilité sociale et le contrôle citoyen, donne des éléments de contexte sur l'évaluation et une description sommaire du projet.

Puis une première partie du rapport dresse un sommaire de l'évaluation à travers la présentation des objectifs et de l'étendue de l'évaluation, le résumé de la méthodologie, la gestion de l'évaluation, la conclusion principale de l'évaluation et l'exposé des constats principaux.

Une seconde partie du rapport met en avant les constats et conclusions spécifiques de l'évaluation en adressant les aspects de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, de durabilité, de genre et d'équité du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.

La troisième et dernière partie du rapport présente les enseignements et recommandations à prendre en considération pour consolider et pérenniser les acquis du projet.

---

<sup>3</sup> Il s'agit du comité interministériel de suivi du plan de communication et de mise en œuvre des recommandations de l'étude PETS

<sup>4</sup> Il s'agit du Secrétariat technique interministériel qui assiste le Comité interministériel sus-cité dans sa mission.

<sup>5</sup> Mentionnées dans le tableau en page 8.

<sup>6</sup> Pour restituer les résultats efficacement aux parties prenantes telles que les OSC, les APE, les AME, les COGES, les enseignants, les élèves (et plus largement les citoyens dans les communes concernées par le projet) il est proposé des supports de communication additionnels, du type émission(s) de radio, et/ou vidéo postée sur internet, et/ou l'UNICEF pourrait se déplacer dans les communes pour organiser des temps de rencontre-restitution avec les acteurs.

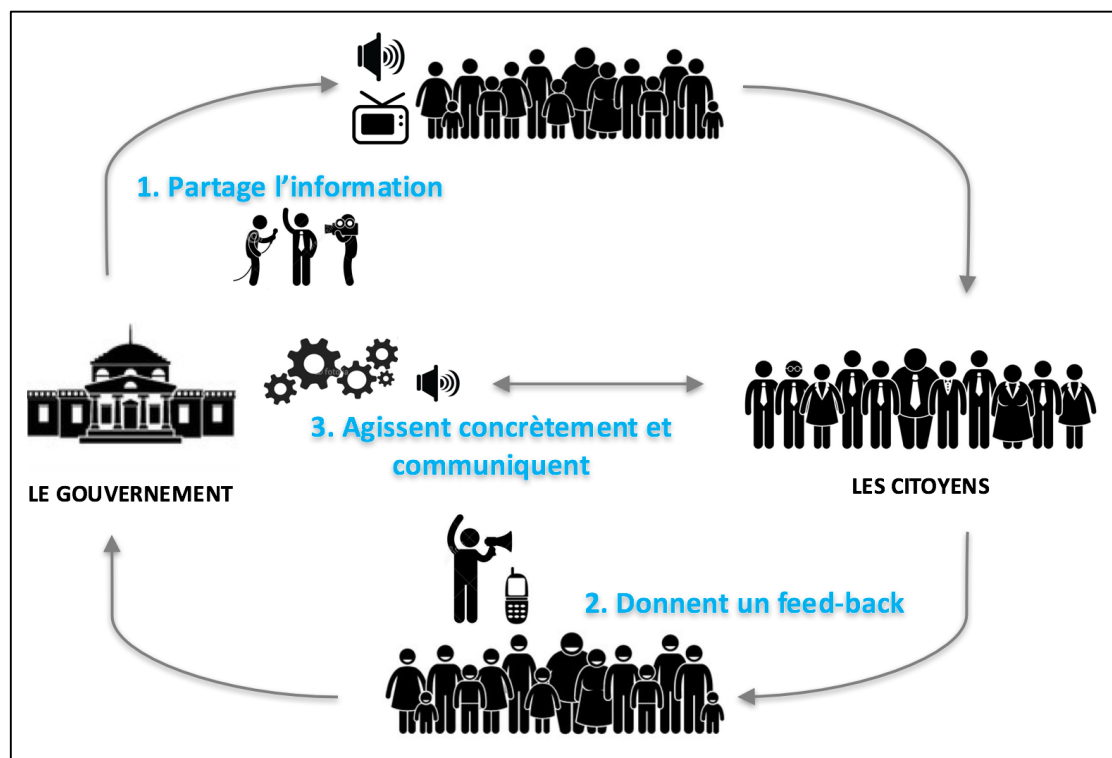
## 1. REDEVABILITÉ SOCIALE ET CONTRÔLE CITOYEN

La redevabilité sociale et le contrôle citoyen sont des moyens complémentaires d'amélioration de la participation citoyenne et de la gouvernance qui contribuent à transformer pour le mieux la nature de la relation entre les citoyens et leur gouvernement, et qui concourent, entre autre, à l'amélioration du développement.

Concrètement, il s'agit d'un échange d'information délibératif, à double-sens, entre les citoyens et l'État afin d'obtenir les services que ce dernier doit rendre à la population et de les améliorer.

Ce processus de partage d'informations alimente une boucle de rétroaction qui peut être illustrée comme suit :

**Figure 1 – Le processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen**



Source : World Bank (2015)

Ce schéma montre les trois composantes principales des activités de redevabilité sociale et de contrôle citoyen :

1. Le gouvernement remplit ses obligations de communiquer l'information aux citoyens ;
2. Les citoyens communiquent leurs préoccupations et procurent un « feed-back » au gouvernement de la réalité sur le terrain ;
3. Le gouvernement et les citoyens mettent en œuvre des actions concrètes, et communiquent à ce sujet également.

Si la composante de partage d'information à double sens, des décideurs vers les citoyens, et des citoyens vers les décideurs, est importante, ne l'est pas moins une troisième composante qui concerne l'utilisation faite par le gouvernement des informations transmises par les citoyens.

Cette figure permet également d'illustrer le fait que, contrairement aux représentations communes où l'État est représenté en surplomb des citoyens de façon telle que la pyramide sociale est inversée afin de figurer le pouvoir et l'autorité qui lui sont conférés, l'État et les citoyens sont ici mis sur un même plan et partenaires pour la redevabilité sociale et le contrôle citoyen. L'idée étant que la communication ait lieu en continu entre l'État et les citoyens.

## 2. CONTEXTE

### 2.1 Étude de traçabilité

Suite au constat de la faible performance du secteur de l'éducation au Burkina Faso – notamment par rapport aux autres pays de la sous-région – malgré l'importance des ressources injectées, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) du Burkina Faso ont entrepris en 2011, de réaliser une étude sur la traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation primaire (PETS)<sup>7</sup>.

Cette étude sur la traçabilité des dépenses publiques appliquée au secteur de l'éducation primaire a bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNICEF.

L'enquête a permis de :

- faire l'état des lieux des fuites de ressources financières au niveau des circuits budgétaires du système de l'éducation primaire.
- fournir des explications sur les causes de ces fuites.
- formuler des recommandations destinées à éliminer ou du moins à réduire l'ampleur des fuites.

Parmi l'ensemble des recommandations formulées à l'issue du PETS, l'UNICEF a choisi d'axer son action sur un segment des recommandations de l'étude, à savoir celles visant à renforcer :

- *La gestion des moyens mis à la disposition des écoles par le MENA et ses structures centrales et déconcentrées (Recommandation 4),*
- *Le système de redevabilité et particulièrement le contrôle (Recommandation 5),*
- *Le système de participation (Recommandation 6)<sup>8</sup>.*

En appui à la mise en œuvre des recommandations de l'étude PETS, l'UNICEF a, dans la continuité de sa démarche de soutien aux politiques publiques en faveur des enfants, apporté un soutien technique et financier à la mise en œuvre d'un projet pour améliorer la problématique du contrôle des dépenses publiques dans le domaine de l'éducation. Il s'agit du « Projet de renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen des dépenses publiques de l'éducation » mis en œuvre de façon distincte par le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB) d'une part et le Laboratoire Citoyenneté (LC) d'autre part.

---

<sup>7</sup> Cette étude a été conduite selon la méthodologie de la Banque Mondiale du Public Expenditure Tracking Survey (PETS).

<sup>8</sup> Source : Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du PETS dans le secteur de l'éducation primaire.

## 2.2 Situation politique au Burkina Faso

Le Burkina Faso a connu un contexte politique mouvementé depuis l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Ces événements et leurs suites ont apporté depuis des changements au niveau des administrations centrale et territoriale.

Par exemple, l'évaluation a dû composer avec des changements au niveau des ministères, tout en étant reconnaissante de la disponibilité des acteurs de l'État central.

A titre d'exemple au niveau local, suite à la dissolution des conseils municipaux consécutive à l'insurrection de la population, les Délégations Spéciales sous la tutelle du MATDS ont été chargées d'administrer les communes durant la période de transition.

Ces éléments de contexte politique ont eu des répercussions sur la possibilité de conduire certaines activités de terrain prévues dans le chronogramme initial de l'évaluation, et ont en outre rendu plus difficile pour l'évaluation la distinction entre les effets inattendus du projet dans les communes et les effets inhérents à la mise en place des Délégations Spéciales.

Par exemple, les Délégations Spéciales ont semblé donner une impulsion positive à la situation dans les communes malgré une diminution a priori de la démocratie locale. En effet, le côté apolitique des Délégations Spéciales leur a permis de prendre certaines décisions que les maires n'osaient pas prendre, par exemple sur la perception des taxes au niveau local. Ainsi certaines communes ont vu leurs niveaux de recettes fiscales augmenter, sans que cela soit toujours dû à la mise en œuvre du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.

### 3. SOMMAIRE DU PROJET

Le projet, financé par l'UNICEF, s'est déroulé sur la période 2013-2015 et en deux phases :

1. Une première phase : qui s'est déroulée dans 49 communes, spécifiquement dans le secteur de l'éducation (d'Avril 2013 à mars 2014). Ces communes sont mentionnées dans le tableau suivant.
2. Une deuxième phase : qui a étendu le projet aux secteurs de la santé, et de l'eau et assainissement, a porté le nombre total de communes à 70 en intégrant 21 nouvelles communes au projet (initialement prévue de juin 2014 à Mai 2015, la date de fin de mise en œuvre des activités sur cette deuxième phase a finalement été reportée à décembre 2015).

**Tableau 1 – Communes ciblées par la phase 1 du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen de l'UNICEF**

REGION	PROVINCES	COMMUNES URBAINES	COMMUNES RURALES
<b>Communes Laboratoire Citoyenneté</b>			
<b>BOUCLE DU MOUHOUN</b>	BALE	Boromo	Fara, Oury, Poura, Siby
<b>CENTRE-OUEST</b>	BOULKIEMDE	Koudougou	Poa
	SANGUIE	Réo	Kordié, Pouni
<b>CENTRE-SUD</b>	BAZEGA		Doulougou, Toécé
	ZOUNDWEOGO		Bindé, Gogo, Nobéré
<b>NORD</b>	PASSORE		Arbolé
	YATENGA	Ouahigouya	Tangaye, Thiou
	ZANDOMA		Léba
<b>Communes CIFOEB</b>			
<b>CASCADES</b>	COMOE	Banfora	Ouo
	NAMENTENGA		Boala, Bouroum, Nagbingou, Tougouri, Zéguédéguin
<b>CENTRE-OUEST</b>	ZIRO		Dalo
<b>EST</b>	GNAGNA	Bogandé	Bilanga, Coalla, Liptougou, Mani, Thion
	GOURMA		Diapangou, Matiacoali, Yamba
	KOMANDJARI	Gayéri	Batiébougou, Foutouri
	TAPOA	Diapaga	Botou, Kantchari, Partiaga
<b>HAUTS-BASSINS</b>	KENEDOUGOU	Orodara	Sindo
<b>PLATEAU CENTRAL</b>	GANZOURGOU		Kogho
<b>SUD-OUEST</b>	PONI		Djigouéra, Malba

Source : Les auteurs, d'après les termes de référence de l'évaluation

Le projet a été mis en œuvre par deux ONG, le CIFOEB et le Laboratoire Citoyenneté qui ont travaillé chacune sur des communes différentes, ci-dessus répertoriées.

Le CIFOEB et le Laboratoire Citoyenneté ont essentiellement mis en œuvre le même type d'activités à savoir :

Au niveau communal

- des formations à destination des agents communaux et de la société civile pour développer leurs connaissances en matière de gestion des finances publiques appliquée au secteur de l'éducation.
- des ateliers d'échanges pour permettre aux agents communaux de transmettre des informations à la population, et pour permettre à la population d'interpeler et de questionner les agents communaux sur leur action.

Au niveau national

- des plaidoyers et des actions de communication pour, d'une part faire remonter jusqu'au niveau central les préoccupations qui ne peuvent être résolues au niveau local et attirer l'attention des décideurs sur les besoins et contraintes sur le terrain, et, d'autre part pour sensibiliser largement la population sur les progrès accomplis et ceux restants à accomplir.

Les activités conduites au niveau communal ont fait participer : les agents de l'administration communale, des OSC locales, ainsi que des membres d'APE, AME et des COGES des écoles primaires.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'ensemble des principales parties prenantes du projet.

**Tableau 2 – Parties prenantes au projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen**

	<b>Organisations</b>	<b>Rôle dans le projet</b>
Partenaire(s) technique et financier	<b>UNICEF</b>	Finance et gère le projet
Acteurs de la mise en œuvre des projets	<b>Centre d'Information, de Formation et d'Etude sur le Budget (CIFOEB) Laboratoire Citoyenneté</b>	Mettent en œuvre les activités du projet
Acteurs aux niveau politique et administratif central	<b>Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)</b>	Encadrent et suivent le projet
Acteurs au niveau politique et administratif territorial	<b>Mairies Services déconcentrés</b>	Participent aux formations et aux activités de reddition de comptes
Acteurs de la société civile au niveau des écoles	<b>Associations de Parents d'Elèves (APE) Associations des Mères d'Elèves (AME) Comités de Gestion (COGES)</b>	Participent aux formations et aux activités de reddition de comptes
Acteurs de la société civile locale	<b>OSC locales</b>	Participent aux formations et aux activités de reddition de comptes
Autres acteurs	<b>Médias</b>	Informent la population sur les activités mises en œuvre dans le cadre du projet.

Source : Les auteurs, d'après l'étude PETS

## PARTIE 1 – SOMMAIRE

---

### 1. OBJECTIFS ET ÉTENDUE

#### 1.1 Objectifs

Les objectifs de cette évaluation sont de :

- Renseigner le Comité interministériel ainsi que son Comité technique sur la pertinence de la politique de renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen pour le Burkina Faso, ainsi que sur la performance de la mise en œuvre du projet financé par l'UNICEF.
- De renseigner l'UNICEF sur l'impact du renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen comme champs d'intervention au niveau des politiques publiques.
- De renseigner les parties prenantes au projet et l'UNICEF sur la performance de sa mise en œuvre relative aux dépenses publiques de l'éducation primaire.
- D'améliorer la mise en œuvre du projet de renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen des dépenses publiques de l'éducation.
- De présenter quelques observations susceptibles de donner une indication de l'applicabilité de ce type de projet dans les secteurs de la santé et de l'eau.
- De renseigner les partenaires techniques financiers du Burkina Faso qui s'intéressent à la redevabilité sociale et au contrôle citoyen, afin d'améliorer leurs connaissances et de favoriser leur coordination.

Ceci dans le but « de soutenir la dynamique de redevabilité sociale et de contrôle citoyen engagée au Burkina Faso ».

Finalement, un des objectifs est aussi de mettre l'accent sur le processus d'évaluation afin d'amorcer une dynamique de dialogue avec les autorités pour la suite du développement de ce projet, ainsi qu'avec les autres PTF qui interviennent dans, ou s'intéressent à, la redevabilité sociale et le contrôle citoyen au Burkina Faso.

#### 1.2 Étendue

L'évaluation porte sur la première phase du projet dans le secteur de l'éducation.

Elle évalue la mise en place dans 49 communes des processus et mécanismes de redevabilité sociale et de contrôle citoyen, et relève lorsque possible et de façon générale ses effets sur l'amélioration de la gestion du service publique, sur l'implication des citoyens dans cette gestion, sur la redevabilité et la transparence des autorités locales. L'évaluation porte aussi attention à la présence d'effets inattendus, aussi bien positifs que négatifs.

L'évaluation a cherché également à obtenir des indications sur l'état de la provision publique de fournitures scolaires à l'intention des élèves, ainsi que de matériel et d'infrastructures scolaires mais, en raison du peu de temps qui s'est écoulé depuis la mise en œuvre du projet et du but de l'évaluation, elle n'a pas entrepris de mesurer l'impact du projet sur le secteur de l'éducation primaire.

L'évaluation a, lorsque possible, tenté de relever les effets induits du projet dans les secteurs de la santé ainsi que de l'eau et l'assainissement dans les 49 communes initiales.

L'évaluation n'a pas cherché à refaire une étude de traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation (PETS).

## 2. RÉSUMÉ MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie a permis d'évaluer la mesure dans laquelle les activités du projet, qui se sont déroulées d'avril 2013 à mai 2015 dans 49 communes, ont contribué à la redevabilité sociale et au contrôle citoyen aux niveaux local et central au Burkina Faso.

Elle a permis de comprendre le fonctionnement des différentes initiatives entreprises dans ce domaine par le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB) et par le Laboratoire Citoyenneté (LC) dans le cadre du « Projet de renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen des dépenses publiques de l'éducation » et de tirer les acquis de leur mise en œuvre, y inclus les facteurs de succès compte tenu du contexte.

Ce rapport d'évaluation donne ainsi du relief à un certain nombre de constats clés et d'observations formulées dans le cadre de l'amélioration du projet.

### 2.1 Cadre analytique

L'évaluation a suivi une approche dite de « méthodes mixtes » reposant sur des composantes :

- **Systemique**, par la prise en compte de l'ensemble du système dans lequel se déroule le projet.
- **Participative**, par la prise en compte des points de vue des différentes parties prenantes au projet.
- **Formative**, en identifiant les améliorations potentielles du projet.

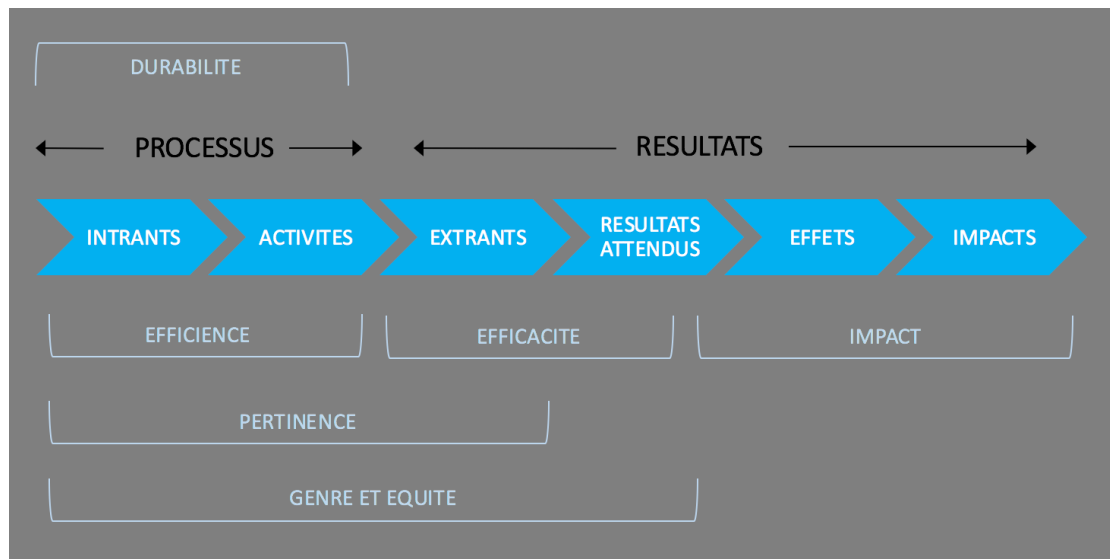
Le cadre analytique de l'évaluation met en relation les dimensions de [pertinence](#), d'[efficacité](#), d'[efficience](#), d'[impact](#) (les effets escomptés et non-escomptés, positifs et négatifs), de [durabilité](#), du [genre et de l'équité](#)<sup>9</sup>.

Ces dimensions du cadre analytique sont présentées dans le schéma en page suivante.

---

<sup>9</sup> Les questions relatives à chacune de ces dimensions sont exposées dans la section « Constats et Conclusions Spécifiques » du rapport, à partir de la page 20.

**Figure 2 – Cadre analytique de l'évaluation**



Source : Ian C. Davies Conseil Inc.

Ce sont les interrelations entre ces éléments du cadre analytique que l'approche systémique permet de cerner et d'expliquer, et qui ont servi de base à l'élaboration des enseignements et recommandations sous forme de principes. Car c'est sur base de principes que se naviguent de façon effective les systèmes complexes, plutôt que sur base de règles et de procédures.

## 2.2 Collecte des données

L'évaluation a employé un design combinant la revue de la documentation disponible, en particulier les rapports de suivi ; l'enquête par questionnaire ; et des études de cas menées sur base d'entretiens semi structurés au niveau central ainsi que dans certaines communes sélectionnées à partir de l'analyse des données de l'enquête par questionnaire. L'évaluation a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives, et a usé de triangulation afin d'apprécier la fiabilité des données.

Après une phase de travaux préliminaires durant laquelle a notamment été réalisée une série d'entretiens avec l'UNICEF, le LC et le CIFOEB, il a été décidé en accord avec l'UNICEF de mener la collecte de données de terrain en deux temps, en commençant par l'enquête par questionnaire qui a servi par la suite à informer le développement des guides d'entretien utilisés lors des études de cas.

- **Sondage par questionnaire**

Un sondage par questionnaires a été réalisée durant le mois de Novembre 2015 auprès de 20 communes<sup>10</sup> parmi les 49 sur lesquelles ont eu lieu des activités de projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen mis en œuvre par le CIFOEB et le Laboratoire Citoyenneté – financées par l'UNICEF.

<sup>10</sup> Voir la liste des communes concernées en rapport d'accompagnement.

L'enquête par questionnaire a ciblé les parties prenantes dans les communes soit les :

- agents communaux,
- membres d'Organisations de la Société Civile,
- membres des Comités de Gestion (COGES) des APE et AME,
- enseignants des écoles primaires,
- élèves des écoles primaires.

Le questionnaire a été réalisé sur la base de questions fermées, qui ont l'avantage de faciliter l'expression des interviewés en leur permettant de sélectionner leur réponse parmi celles proposées tout en permettant de sonder un plus grand nombre de personnes dans un temps imparti. En revanche, les questions fermées peuvent conduire à une simplification réductrice des éléments que l'enquête cherche à appréhender.

- **Études de cas**

Afin de compléter et expliciter les éléments obtenus par les précédentes phases d'enquête, et dans l'optique d'approfondir certaines des réponses aux questions de l'évaluation, une étude de cas a été conduite aux niveaux :

- central, pour recueillir les perspectives des acteurs des Ministères,
- local, dans 4 localités pour recueillir les points de vue des acteurs dans les communes.

Les études de cas ont permis des échanges directs et ouverts, qui ont permis d'obtenir des perspectives approfondies et contextualisées sur les aspects jugés clés par les répondants ainsi que sur ceux identifiés par l'évaluation, conférant ainsi une richesse additionnelle aux données recueillies.

- **Entretiens semi-structurés**

Des entretiens approfondis semi-structurés ont été menés par l'équipe d'évaluation auprès des acteurs principaux de mise en œuvre du projet, soit le CIFOEB, le LC et l'UNICEF, ainsi qu'auprès de PTF œuvrant dans le domaine de la redevabilité sociale et/ou du contrôle citoyen au Burkina Faso, tels que :

- la Banque Mondiale,
- la Commission Européenne,
- la coopération Allemande (GIZ),
- la coopération Suisse

## 2.3 Limites

- **Limites inhérentes à la méthodologie**

L'analyse de la mise en place des activités de redevabilité sociale et de contrôle citoyen repose en grande partie sur les perceptions et les appréciations d'acteurs dans les communes enquêtées (20 communes sur les 49 concernées par le projet). L'évaluation cherche à transmettre un sommaire des réponses obtenues, en mentionnant des exemples qui ont été relatés afin de favoriser une meilleure compréhension des perspectives d'acteurs.

Ces indications contribuent de façon générale à une compréhension d'ensemble de l'évaluation quant à la progression de certaines pratiques grâce aux activités mises en place.

Cela dit, l'évaluation n'a pas cherché à poser une appréciation qui soit propre à chaque commune, d'une part de la mesure dans laquelle des spécifiques activités de gestion publique ont conduit à des améliorations explicites visées et de surcroît vérifiées de façon objective.

Ceci veut dire que la méthodologie agréée et utilisée ne permet pas d'attribuer un niveau d'amélioration par commune relatif à un objectif ou à un critère quelconque, et ce d'une façon telle que cela permettrait une comparaison.

L'idée que des communes pourraient être identifiées formellement dans le présent rapport comme ayant fait preuve d'une amélioration, sur la base des propos tenus par les acteurs, ne permet pas d'inférer de façon valide une amélioration de la performance en matière de gestion publique, qui par ailleurs permettrait une comparaison entre les communes, d'autant plus que le projet n'a pas établi une référence de départ ou « baseline ».

Le rapport reflète la compréhension et l'apprentissage issus de l'évaluation, plutôt que la mesure et la notation de la performance des communes, processus qui relève de la gestion et du suivi du projet.

- **Limites concernant la mise en œuvre de la méthodologie**

En raison des événements survenus à partir du 16 Septembre 2016 au cours de la première mission de l'équipe internationale<sup>11</sup>, un certain nombre de visites de terrain devant permettre de rencontrer les acteurs des dispositifs de redevabilité sociale et de contrôle citoyen mis en œuvre dans les communes de Doulogou et de Kogho n'ont pas pu avoir lieu tel que prévu.

Aussi étant donné les événements survenus à Ouagadougou en Janvier 2016, la deuxième mission de l'équipe internationale a dû être annulée pour des raisons de sécurité.

## 2.4 Considérations éthiques

L'évaluation a respecté les *Ethical Guidelines for Evaluation* (directives éthiques pour l'évaluation)<sup>12</sup> définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et auxquelles adhère l'UNICEF.

L'évaluation a ainsi notamment intégré : le respect de la dignité et de la diversité, les droits, la confidentialité et la prévention des préjudices pour l'ensemble des personnes qui ont apporté leur contribution à la démarche d'évaluation.

<sup>11</sup> L'équipe Ian C. Davies Conseil Inc.

<sup>12</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>

## 2.5 Éléments de gestion

L'interlocuteur principal de l'équipe d'évaluation a été l'UNICEF en tant que commanditaire de l'évaluation du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.

Par ailleurs, un comité interministériel et un comité technique interministériel de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'enquête PETS réunissant les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet (UNICEF, Chef de file des PTF de l'éducation, DGEP, MENA, Mairie, CCCB, COGES, Points focaux du projet, CIFOEB et Laboratoire Citoyenneté) ont assuré l'accompagnement des différentes étapes de la mise en œuvre de l'évaluation.

Ces comités ont aussi assuré la validation des rapports d'étape et du rapport final de l'évaluation.

### 3. CONCLUSION PRINCIPALE

L'évaluation conclut que la politique publique du Burkina Faso en matière de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans le domaine de l'éducation et telle qu'opérationnalisée par le projet financé par l'UNICEF, est :

- Porteuse de résultats positifs en matière de développement des capacités des autorités locales et de participation citoyenne.
- Prometteuse quant aux effets escomptés sur la qualité de la gestion des finances publiques et des fournitures, matériels et infrastructure destinés au secteur de l'éducation primaire.
- Déterminante pour une meilleure performance du secteur de l'éducation au regard des indicateurs qui servent à suivre son évolution.

En effet, la politique publique soutenant la redevabilité sociale et le contrôle citoyen au Burkina Faso constitue un vecteur de changement positif à même de contribuer à la concrétisation des grands objectifs de développement du pays.

La probabilité d'effets bénéfiques profonds à long terme apparaît bonne dans la mesure où les efforts pour encourager et mettre en œuvre une dynamique de redevabilité sociale et de contrôle citoyen sont eux aussi soutenus sur la durée.

Ceci dit, la conception, la programmation et la mise en œuvre du projet de l'UNICEF, présentent des opportunités d'amélioration qui vont dans le sens d'une orientation davantage tournée vers les communes rurales, vers les préoccupations des citoyens et ces populations qui possèdent un faible niveau d'alphabétisation.

## 4. CONSTATS PRINCIPAUX

L'évaluation a fait les constats principaux suivants basé sur l'ensemble des données recueillies par la revue documentaire, l'enquête par questionnaire, les entretiens semi-structurés ainsi que par les rencontres avec les personnels du LC, du CIFOEB et de l'UNICEF.

### 4.1 Processus fonctionnels

Les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen mis en œuvre dans les communes sont, dans l'ensemble, fonctionnels.

Les activités de formation, de réunions, d'échanges mises en œuvre au niveau des communes ont fonctionné.

- Les formations ont effectivement permis aux décideurs et aux OSC qui ont participé dans les communes de recevoir une base de connaissance leur permettant ensuite de favoriser les échanges. Ces formations ont essentiellement porté sur les thématiques du budget communal d'une part et la passation des marchés publics d'autre part.

Le renforcement des capacités des acteurs a besoin d'être poursuivi ; et on note un besoin d'accompagnement spécifique selon le type d'acteurs, notamment pour les APE, les AME et COGES où souvent dans les communes rurales les activités ne prennent pas en compte suffisamment le niveau d'alphabétisation de leurs membres.

- Les réunions et temps d'échange de type « forum » ont permis de créer un dialogue entre les parties prenantes locales, notamment entre les agents communaux et les membres d'OSC, à renforcer selon les lieux.

Cela étant, il n'est pas possible de généraliser ce constat pour l'ensemble des communes ciblées par l'intervention.

### 4.2 Facteurs contextuels clés

Certains facteurs contextuels peuvent être considérés comme clés pour la redevabilité sociale et le contrôle citoyen car ils ont joué un rôle significatif dans la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen financé par l'UNICEF, les facteurs qui ont joué un rôle plus important sont les suivants :

- Parmi les facteurs environnementaux au sens large, le contexte politique, c'est-à-dire le soutien qu'apportent ou pas les agents communaux ainsi que les élus aux activités de redevabilité sociale et de contrôle citoyen est particulièrement important. Il est à ce propos important de relever que les Présidents des Délégations Spéciales semblent, dans l'ensemble, avoir soutenu les initiatives d'échanges avec la population ; le changement institutionnel a retardé la mise en œuvre du projet mais ne l'a pas empêché.

- La capacité des agents communaux et des élus à ne pas se laisser entraver par la lourdeur et la complexité des procédures administratives afin d'exercer de manière effective leur pouvoir pour accompagner les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen joue un rôle essentiel, en matière de gestion publique de façon générale ainsi que plus spécifiquement par exemple pour agir et donner suite aux suggestions et remarques faites par les citoyens.
- Au niveau des capacités des communautés locales les éléments de formation et des supports de discussion tels que les documents budgétaires, apparaissent insuffisamment adaptés au niveau d'alphabétisation des adultes, facteur identifié comme particulièrement essentiel pour la compréhension.

Il est à noter que, de façon générale, ces trois facteurs<sup>13</sup> qui précèdent ont une influence plus marquée dans les communes rurales que dans les communes urbaines. L'évaluation remarque en effet que le tissu d'OSC ainsi que les taux et niveaux d'alphabétisation de la population adulte sont passablement faibles dans les communes rurales.

- La capacité du LC et du CIFOEB à être des catalyseurs effectifs des initiatives a été identifiée comme cruciale pour l'engagement des acteurs, notamment pour le développement de leurs capacités et pour la facilitation des échanges. Les formations et réunions n'auraient en effet pas pu avoir lieu sans les rôles d'organisation et d'animation joués par le LC et le CIFOEB.

### 4.3 Processus valorisés

Les parties prenantes dans les communes jugent que les processus ont de la valeur.

Dans l'ensemble, les parties prenantes impliquées dans les activités jugent que les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen ont de la valeur, en effet :

- **Les agents communaux** estiment avoir reçu de l'information qui leur est utile durant les temps de formation. Les temps de réunions ont également été l'occasion pour les agents communaux d'être informés d'un certain nombre de préoccupations transmises par la population ; et ces temps de réunion ont également permis de constituer un point d'entrée pour amorcer un dialogue entre les agents communaux et les membres d'OSC sur les objectifs de la commune et les dépenses en faveur des écoles primaires.
- **Les membres des organisations de la société civile** estiment, de façon générale, d'abord que les formations ont été utiles pour échanger avec les agents communaux durant les temps de réunions, et jugent ensuite que les réunions leur ont permis de recevoir de l'information sur les objectifs que s'est fixée la commune et sur les activités concrètes qu'elle veut réaliser pour agir en faveur des écoles primaires.

---

<sup>13</sup> Ces facteurs peuvent aussi être complétés par ceux mentionnés dans le tableau des « **Facteurs contextuels qui influencent la mise en œuvre des mécanismes de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans le secteur de l'éducation** », inclus dans la revue de la littérature.

- **Les APE, AME et les COGES** déclarent en général que les activités semblent utiles, tout en déclarant ne pas toujours comprendre l'information transmise que se soit lors des formations ou des réunions.

Sur ces derniers points il est important de noter que les membres d'OSC disposent en moyenne d'un niveau d'instruction plus élevé que les membres des APE, AME et COGES.

#### 4.4 Indications d'une amélioration

Certaines indications d'une amélioration de la gestion publique au niveau des communes sont discernables.

Dans certaines communes, l'évaluation note en effet une amélioration de la gestion des activités transférées de manière globale, ainsi que de façon plus spécifique sur le secteur de l'éducation.

Au titre des actions concrètes l'évaluation relève les exemples suivants :

- Des autorités déconcentrées ont commencé à approcher les mairies pour leur apporter un accompagnement.
- La société civile d'une commune a réussi à obtenir la révocation du maire suite à des manquements constatés dans la gestion.
- Une commune qui avait rencontré d'énormes retards dans la livraison des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2014-2015 - du fait de la difficulté de l'administration locale à mobiliser les fonds appropriés - a pris des mesures pour assurer une garantie aux fournisseurs leur permettant de livrer à temps pour la rentrée 2015-2016.

## PARTIE 2 – CONSTATS ET CONCLUSIONS SPECIFIQUES

---

Un certain nombre de questions avaient été formulées au départ de cette évaluation, sur les aspects de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact, de la durabilité, ainsi que sur le genre et l'équité.

L'évaluation a renseigné ces questions sans se limiter à celles-ci.

Cette partie du rapport présente les constats et conclusions relatifs à chaque aspect.

### 1. PERTINENCE

- *Dans quelle mesure les orientations stratégiques du projet sont-elles en cohérence avec les priorités nationales en matière d'amélioration de la gestion des finances publiques, de promotion de l'accès équitable de tous les enfants à une éducation de base de qualité, de décentralisation et de promotion de la bonne gouvernance ?*
- *Comment les besoins des communes et communautés bénéficiaires ont-ils été pris en compte dans les différentes étapes du projet ?*

#### 1.1 Constats

Le projet est en accord avec les priorités politiques nationales énoncées à travers le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'étude PETS, rédigé conjointement par les trois Ministères concernés (MEF, MENA, MATDS). En effet, les recommandations formulées à la suite de l'étude PETS sont citées comme les fondements du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen et des actions mises en œuvre dans ce cadre.

Accessoirement, on peut noter que les priorités nationales des trois domaines sectoriels que l'intervention recoupe pourraient être plus clairement communiquées, tout comme les orientations stratégiques du projet qui sont peu explicites.

Cependant, les documents de mise en œuvre du projet et les enquêtes de terrain effectuées ont permis de relever que les activités du projet vont notamment dans le sens d'une amélioration de la traçabilité des finances publiques impliquant les communautés locales, et permettent la sensibilisation des populations dans les communes sur leurs droits à recevoir une éducation de base de qualité.

Les besoins des communes et communautés de bénéficiaires ont été pris en compte, au stade de la planification du projet, à partir des données globales fournies par l'étude PETS. Par exemple les données recueillies ont montré que la mise en œuvre du projet a pourvu au fait que toutes les communes ne disposent pas d'un tissu d'OSC pouvant être impliqué dans les activités - toutefois l'évaluation note que cette situation concerne seulement certaines communes rurales.

Au niveau de la prise en compte des besoins durant la mise en œuvre du projet : les citoyens ont contribué à collecter et faire remonter un certain nombre d'informations diagnostiques aux LC et CIFOEB. Le projet a ainsi permis de cerner davantage les besoins propres de chaque commune au stade de sa mise en œuvre.

Ceci étant, les études de cas ont, de façon très claire, fait ressortir qu'une préoccupation majeure pour toutes les communes au niveau du secteur de l'éducation concerne le manque de professeurs. Ce constat est d'une importance critique car tout en reconnaissant qu'il y ait des lacunes en matière d'infrastructure et de fournitures, parfois de vivres également, les populations ne vont pas trouver pertinent de s'intéresser à d'autres aspects qui, à la lumière du manque de professeurs, sont secondaires.

Qui plus est l'évaluation a établi que d'autres préoccupations mentionnées comme importantes pour les citoyens ne sont pas couvertes par le projet. Au titre de ces préoccupations les citoyens mentionnent notamment : la santé, la propreté et le ramassage des ordures, l'entretien et la gestion des infrastructures, l'eau et assainissement, l'agriculture, la sécurité, les titres de propriété, etc. Ces thématiques varient sensiblement selon les communes urbaines et rurales ; par exemple l'agriculture apparaît comme une préoccupation plus importante pour les citoyens des communes rurales que pour les citoyens des communes urbaines.

De plus, si les activités de développement menées dans les communes sont considérées à partir d'une perspective sectorielle, certaines préoccupations des citoyens qui vont au-delà des secteurs de la santé et du WASH et qui peuvent sembler a priori ne pas être rattachées au projet ont pourtant une influence directe sur la mise en œuvre des activités dans le domaine de l'éducation primaire.

## 1.2 Conclusions

L'évaluation considère le projet pertinent dans son ensemble, car il permet de :

- i) créer des opportunités pour les citoyens de demander des comptes sur l'amélioration de la gestion des finances publiques dans le domaine de l'éducation et notamment sur l'amélioration de la mise en œuvre des services dans ce domaine.
- ii) sensibiliser la population, notamment par le biais des OSC, sur le devoir du gouvernement de fournir à tous les enfants un accès à une éducation de base de qualité et sur leur droit de demander des comptes à ce sujet.
- iii) renforcer le système de décentralisation en faisant en sorte que celui-ci soit ouvert à la participation citoyenne.

Le projet apparaît pertinent car les moyens et activités déployés sont en adéquation avec le contexte de nécessité d'amélioration de la production de services publics dans le domaine de l'éducation primaire.

Toutefois, la mise en œuvre du projet ne prend pas en compte un certain nombre de préoccupations considérées comme importantes par les populations, et qui ont un impact sur la mise en œuvre des activités dans le domaine de l'éducation primaire ainsi que sur la redevabilité sociale et le contrôle citoyen.

## 2. EFFICACITE

- *Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles contribué à l'atteinte des résultats escomptés ?*
- *Quels facteurs ont limité ou favorisé l'atteinte des résultats attendus du projet, le dialogue politique entre les parties prenantes ?*

### 2.1 Constats

Les activités menées dans le cadre du projet, à savoir :

(i) des formations à destination des agents communaux et de la société civile pour développer leurs connaissances en matière de gestion des finances publiques appliquée au secteur de l'éducation (ii) des ateliers d'échanges pour permettre aux agents communaux de transmettre des informations à la population, et pour permettre à la population d'interpeler et de questionner les agents communaux sur leur action, ont permis, dans plusieurs communes :

- De mettre en place une dynamique de dialogue entre la société civile et le gouvernement local ainsi que les services déconcentrés de l'État en charge des questions d'éducation.
- D'améliorer la gestion des fonds alloués à l'éducation primaire en impliquant les OSC.

Les facteurs qui ont contribué à la mise en œuvre d'un dialogue de qualité variable entre les parties prenantes, à savoir notamment un dialogue entre les équipes municipales, les services techniques déconcentrés, et les OSC locales, ont été les suivants :

- Le soutien apporté ou non par les agents communaux, ainsi que les élus aux activités de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.
- Le rôle du LC et du CIFOEB pour le développement des capacités des acteurs et la facilitation des échanges.
- La prise en compte effective des plaintes et remarques portées par les OSC à l'endroit des pouvoirs publics, et les suites données à celles-ci.

Les facteurs qui ont limité ou favorisé la gestion des fonds alloués à l'éducation primaire ont été les suivants :

- La lourdeur et la complexité des procédures administratives qui ne permettent pas toujours de répondre de façon adéquate à l'immédiateté des besoins.
- Les capacités des fonctionnaires à gérer des budgets et des procédures complexes de passation des marchés publics.

### 2.2 Conclusions

L'évaluation conclut que le projet a connu une certaine efficacité dans la mesure où il a permis d'avancer dans la direction d'un dialogue entre les parties prenantes du secteur de l'éducation dans les communes concernées.

En effet, même si ce dialogue a été de plus ou moins bonne qualité selon les communes, les démarches de redevabilité sociale et de contrôle citoyen engagées ont, quoiqu'il en soit, permis de jeter les bases de processus d'apprentissage de dialogue entre les pouvoirs locaux et la société civile.

Cependant, l'évaluation relève que certains acteurs ont eu des difficultés à prendre part aux temps de discussion du fait de leur niveau d'alphabétisation et de connaissance du sujet et, par conséquent, du manque d'adaptation de la formation à leurs spécificités. En effet, les mêmes formations ont été délivrées à l'ensemble des acteurs du projet malgré des niveaux différents de connaissances et d'alphabétisation.

Finalement, l'évaluation note que dans l'ensemble la composante redevabilité sociale, soit la transmission d'information des décideurs vers les citoyens, a mieux fonctionné que la composante contrôle citoyen et que la remontée d'information des citoyens vers les décideurs.

### 3. EFFICIENCE

- Dans quelle mesure les modes de gestion ont-ils été adéquats ?
- Dans quelle mesure y a-t-il des écarts entre le CIFOEB et le LC en matière de coûts-efficacité ?

#### 3.1 Constats

La planification du projet a été réalisée de manière conjointe entre l'UNICEF, le Laboratoire Citoyenneté et le CIFOEB.

Par ailleurs, deux principaux paliers de gestion sont à distinguer dans le cadre de la mise en œuvre du projet, dans la mesure où l'UNICEF a délégué l'opérationnalisation des activités au Laboratoire Citoyenneté et au CIFOEB.

L'évaluation constate ainsi que de part et d'autre, du côté de l'UNICEF comme du côté des ONG chargées de la mise en œuvre, les modes de gestion ont globalement été appropriés, permettant :

- D'intégrer la prise en compte des risques (telles que les fluctuations du contexte politique) au bon déroulement du projet.
- De chiffrer et de suivre les activités du projet.
- De définir le niveau de qualité souhaité.
- De faire intervenir l'ensemble des parties prenantes concernées.
- De piloter les activités et d'effectuer leur suivi.

Toutefois, l'évaluation note que les modes de suivi spécifiques n'ont pas toujours été adaptés pour prendre en compte les réalités propres aux différents contextes locaux et adapter les activités en fonction de ceux-ci ; et que de plus les documents de suivi<sup>14</sup> qui ont été transmis à l'équipe d'évaluation présentent certaines faiblesses.

Aussi, l'efficacité de la notion « coûts-efficacité » dans cette évaluation se réfère aux « résultats » qui sont la mise en œuvre de la redevabilité sociale et le contrôle citoyen. À priori, la revue documentaire n'indique pas de variations notables au chapitre des coûts et des réalisations du CIFOEB et du LC. Ceci dit il est à noter une plus grande production de rapports « de suivi » de la part du LC.

L'évaluation note aussi que les ONG chargées de la mise en œuvre du projet ont tenté de réaliser des économies d'échelles soit en s'appuyant sur les opportunités offertes par les projets précédents, dans les communes concernées par des interventions en cours ou antérieures, soit en adoptant des stratégies de regroupement pour la conduite des activités (p.ex. en regroupant les participants de différents sites ou les thématiques dans le cas des formations).

<sup>14</sup> Voir la liste des documents dans le rapport d'accompagnement.

### 3.2 Conclusions

Dans son ensemble, et à l'analyse des documents fournis à l'évaluation afin d'apprécier les éléments d'efficacité, celle-ci n'a pas trouvé d'indication qu'il y ait eu existence systématique de gaspillage.

Aussi en matière de « coût-efficacité », et quoique cette mesure ne soit pas applicable de façon orthodoxe au projet, l'évaluation n'a pas trouvé d'indication que les budgets alloués au projet par l'intermédiaire du LC et du CIFOEB aient été déraisonnables au regard des activités menées.

Ceci dit, l'évaluation note, sur base de la documentation qu'elle a pu examiner, qu'il apparaît difficile d'avoir l'assurance que les activités menées n'ont bénéficié que du financement UNICEF.

Finalement, quoique dans l'ensemble la gestion apparaît bonne, les éléments de suivi sont à renforcer pour contribuer à l'intelligence collective du projet et à son amélioration continue de façon appropriée selon les contextes locaux.

## 4. IMPACT

- *Quels sont les effets engendrés par le projet en termes : a) d'implication et de participation des citoyens dans la gestion des dépenses publiques, b) d'exercice de redevabilité et de transparence des autorités locales, c) d'amélioration de la gestion de service publique les communes ciblées ?*
- *Quels sont les effets induits du projet dans les secteurs de la santé et de l'eau et l'assainissement dans les communes partenaires ?*
- *Quels sont les effets inattendus du projet au niveau des communes ciblées ?*

### 4.1 Constats

Le projet a permis aux citoyens (essentiellement des OSC, ainsi que les APE, AME, COGES) de recevoir des éléments de formations concernant la gestion des dépenses publiques ; ces éléments de formations ont été plus ou moins bien assimilés selon le niveau d'instruction des participants étant donné que ces formations n'ont été que peu adaptées selon les niveaux.

Le projet a également permis de créer les opportunités pour les autorités locales de communiquer avec les citoyens, et de mettre en place ou d'amorcer des processus de reddition de comptes lors de réunions d'échanges organisées dans chaque commune.

Un ensemble d'éléments indique des améliorations de la gestion du service public dans le secteur de l'éducation primaire pour certaines des communes. Par exemple dans certaines des communes les acteurs de la vie scolaire (tels que les APE, AME, COGES, ainsi que les instituteurs et élèves) déclarent recevoir des fournitures de meilleure qualité dans des délais qui sont plus proches de la rentrée scolaire.

Il est trop tôt pour distinguer d'éventuels effets induits de la première phase du projet dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement (qui ont été inclus dans la deuxième phase). On peut simplement noter l'extension du projet, pour sa deuxième phase, aux secteurs de l'eau et de l'assainissement.

### 4.2 Conclusions

Le projet a une probabilité raisonnable de produire un impact positif sur l'implication de la population dans la vie civique de la communauté. Il offre en effet de réelles opportunités pour les citoyens de demander des comptes sur l'amélioration des services rendus par les pouvoirs publics locaux, dans le domaine de l'éducation.

Si un ensemble d'éléments indique des améliorations de la gestion du service public dans le secteur de l'éducation primaire, il n'est pas d'une part possible de généraliser ce constat pour l'ensemble des communes.

D'autre part il n'est pas possible d'attribuer uniquement au projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen financé par l'UNICEF les éventuels changements positifs constatés du fait des multiples projets mis en œuvre au Burkina Faso par d'autres bailleurs tant dans le secteur de l'éducation primaire qu'au niveau de la gestion des finances publiques

## 5. DURABILITE

- *Dans quelle mesure les acteurs se sont-ils approprié les interventions du projet ?*
- *Existe-t-il des mécanismes permettant de pérenniser les acquis du projet?*
- *Quels facteurs peuvent favoriser ou compromettre la durabilité du projet?*

### 5.1 Constats

Les fonctionnaires, et dans une certaine mesure les OSC, ont eu plus de facilité que les APE, les AME et les COGES à s'approprier les interventions du projet, du fait d'un niveau d'éducation correspondant au niveau des activités de formation qui par contre n'était pas adapté aux APE, AME et COGES.

L'évaluation constate que cela est dû notamment au fait que les mêmes formations ont été livrées à l'ensemble des acteurs (avec des supports écrits par exemple) et que des documents budgétaires ont été présentés lors des temps de réunion.

Les mécanismes permettant de pérenniser les acquis relèvent pour l'instant d'un transfert de connaissances - plus ou moins effectif selon les compétences des types d'acteurs qui prennent part au projet. Ainsi les acteurs interrogés dans les communes - aussi bien les agents communaux que les membres d'OSC, que les APE, les AME, les COGES - se révèlent généralement critiques quant à l'appropriation du projet hormis en ce qui concerne les éléments de connaissance délivrés lors des temps de formation.

Au-delà du transfert de connaissance, il s'agit aussi de développer un «état mental» pour que les citoyens aillent d'eux-mêmes voir les autorités et que les autorités aient les réflexes de comportements inclusifs en matière de gestion publique.

Le principal facteur favorisant la durabilité des processus de projet concerne le renforcement des capacités des acteurs, par le biais entre autre d'activités adaptées à leurs besoins et à leur expérience.

Le principal facteur évoqué comme pouvant compromettre la durabilité des processus de projet concerne la logique d'intervention des agents de l'administration, qui ont une culture de la reddition de compte plus tournée vers leur hiérarchie et moins vers les communautés.

### 5.2 Conclusions

Le potentiel de durabilité des retombées positives de ce projet est important, dans la mesure où les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen sont systématisés et progressivement intégrés dans le tissu des relations entre les citoyens, par le biais des OSC et des associations telles que les APE, AME et COGES, et les gouvernements communaux.

Les mécanismes de pérennisation à l'heure actuelle semblent entièrement dépendants d'un financement externe et il est donc difficile de conclure à la durabilité du projet par-delà la fenêtre existante de financement.

L'évaluation conclut que la durabilité passe par l'intégration, et si besoin est le financement public, des processus de participation citoyenne et de transparence des autorités locales. Aussi y aurait-il lieu d'envisager la sensibilisation et l'éducation des jeunes à l'école à l'importance d'une participation active à la vie civique des communes.

Finalement, comme la pérennisation des acquis se réalise par leur ancrage dans le tissu civique, et comme l'évaluation montre que ce sont les préoccupations propres des citoyens qui suscitent un intérêt voire un engagement réel dans les processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen, leurs préoccupations devraient dicter le choix des secteurs plutôt que le contraire. De plus, et pour que les acquis soient pérennisés, il est nécessaire de reconnaître et d'intégrer les préoccupations spécifiques à chaque commune.

## 6. GENRE ET EQUITE

- *En quoi les interventions du projet ont-elles permis d'assurer la participation des femmes, des jeunes et des plus vulnérables ?*
- *Quelles dispositions ont été prises pour pérenniser la prise en compte du genre et de l'équité après la fin du projet ?*

### 6.1 Constats

La dimension du genre a été prise en compte aux différentes étapes de projet, que ce soit au stade de la planification, de l'exécution et du suivi du projet. On peut ainsi noter (i) que les documents de planification du projet développent l'attention à porter à cette composante (ii) que des femmes ont participé aux principales activités conduites dans le cadre du projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen, cependant elles ne sont généralement pas aussi nombreuses que les hommes à prendre part aux activités.

En effet, il n'y a pas eu de femmes représentées chez les agents communaux, et les femmes participent de façon relativement marginale à l'action des OSC essentiellement à travers les AME, cependant ces dernières manquent de crédibilité du fait d'un manque de formation et de capacités de gestion.

L'approche équitable, pour servir les besoins des plus démunis est utilisée essentiellement à partir d'une optique socio-territoriale. En effet l'équité au départ du projet a essentiellement été intégrée à travers le choix des communes bénéficiaires du projet, qui a ciblé les communes jugées « prioritaires » par le MENA – du fait d'indicateurs témoignant de faibles performances dans le secteur de l'éducation.

Les acteurs du projet ont, à propos de l'équité, fait état du besoin de différencier davantage les actions à destination des communes urbaines par rapport aux communes rurales jugées plus démunies, pour la suite du projet.

Les dispositions prises à travers les documents de projet, qui mentionnent l'attention à porter aux dimensions du genre et de l'équité constituent les assises de la prise en compte de ces composantes dans le projet.

### 6.2 Conclusions

L'évaluation conclut qu'il est impératif d'intégrer davantage les femmes au projet en prenant en compte leurs besoins spécifiques et ce afin d'assurer leur participation effective.

Aussi il est impératif de clarifier précisément qui sont les publics vulnérables dans les communes, d'identifier leurs besoins spécifiques et d'adapter les activités d'intervention afin d'avoir une intervention qui soit équitable.

L'évaluation conclut que la dispensation de formations qui requièrent un niveau d'alphabétisation que n'a pas une proportion des citoyens ne respecte pas le principe d'équité et d'inclusion.

## PARTIE 3 – ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

---

Les chapitres qui suivent et qui complètent ce rapport, présentent et discutent les éléments d'enseignements générés par l'évaluation sur base de ses constats, de ses analyses et de ses conclusions.

Ces enseignements sont propres à l'intervention de redevabilité sociale et de contrôle citoyen qu'a conçu et qu'appuie l'UNICEF au Burkina Faso, à l'aune de principes de base progressivement reconnus comme étant clés pour la navigation éclairée et réussie dans des environnements qui s'apparentent à des systèmes complexes, c'est-à-dire dynamiques et imprévisibles.

Les enseignements présentés ci-après sont ceux qui apparaissent les plus importants à l'heure actuelle pour permettre au gouvernement du Burkina Faso, à l'UNICEF et aux parties prenantes, d'apprécier la valeur de ce qui a été accompli jusqu'à présent, d'en tirer les enseignements qui leur semblent utiles et d'apporter les modifications au projet qui leur semblent les plus pertinentes au regard des priorités nationales et les plus faisables tenant compte des contraintes auxquelles fait face la nation.

Les recommandations qui suivent visent donc à informer les processus consultatifs, délibératifs et décisionnels qui visent l'amélioration du projet de redevabilité sociale et du contrôle citoyen au Burkina Faso, et la durabilité de ses acquis.

### 1. ENSEIGNEMENTS

L'évaluation fait ressortir l'importance, pour l'essor de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen au Burkina Faso et particulièrement pour l'amélioration et le renforcement de l'appui que lui apporte l'UNICEF, de trois principes fondamentaux qui conditionnent l'efficacité de l'action publique.

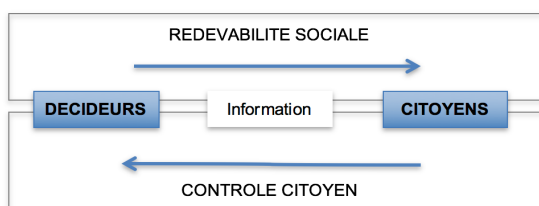
#### 1.1 Action citoyenne

##### Principe 1

Le *premier principe* est celui de la nécessité de concevoir l'action dans une perspective systémique. C'est-à-dire que l'action est elle-même un système dans la mesure où elle cherche à agir afin d'entraîner des effets et, simultanément, elle interagit avec et à l'intérieur d'autres systèmes.

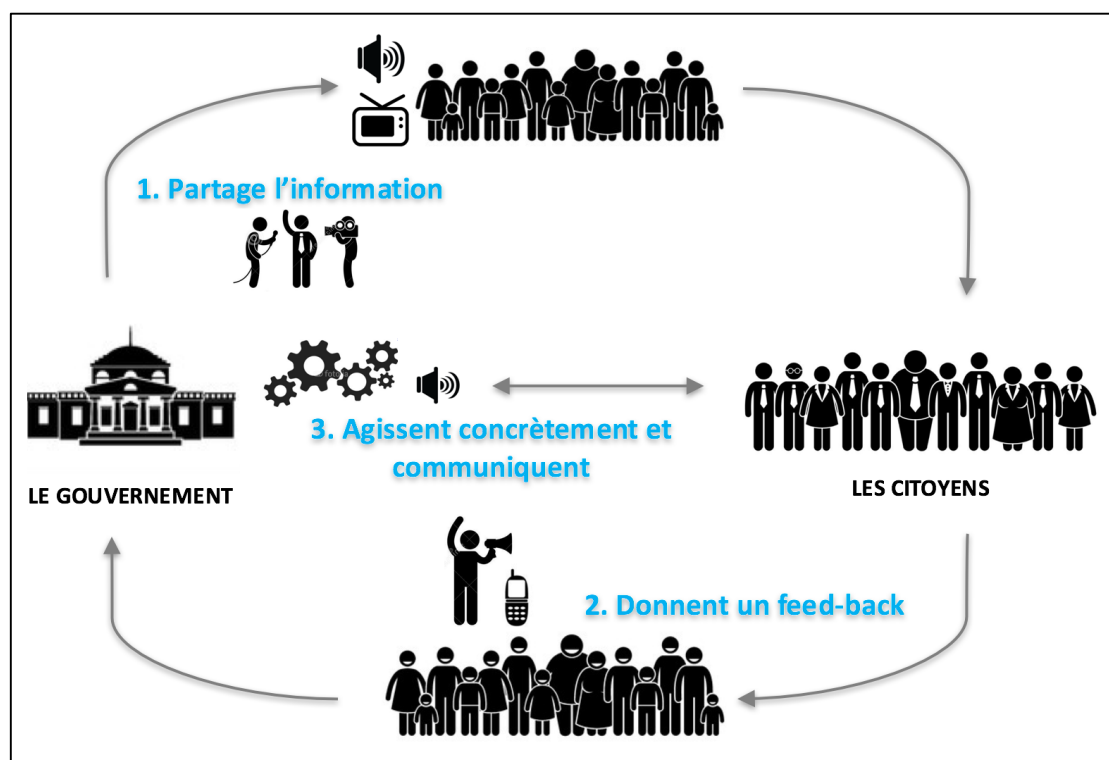
Dans le cas de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen, le cadre conceptuel de cette politique publique peut être schématisée comme un système qui se présente comme suit :

**Figure 3 – Approche bidimensionnelle de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen**



Or les retours d'expérience montrent que le système de redevabilité sociale et de contrôle citoyen et ses mécanismes devraient plutôt se présenter de façon tridimensionnelle (voire même quadridimensionnelle, la quatrième dimension étant le contexte, qui varie selon les lieux et le temps de l'intervention) comme suit.

**Figure 4 – Approche tridimensionnelle de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen**



Source : Banque Mondiale (2015)

Cette conception systémique de l'intervention que l'évaluation a utilisée comme approche de base établit clairement que, pour fonctionner, chaque composante ou relais doit être fonctionnel. Et que de ce fait la performance ou l'efficacité de l'ensemble de l'intervention ne pourra jamais être plus grande que celle de son maillon le plus faible.

Dans le cadre du projet et de son évaluation cet enseignement devient un facteur clé d'apprentissage dans la mesure où il a pu être établi que le maillon faible du système d'intervention est la composante « action citoyenne ».

Par ailleurs, la dimension contextuelle du système à l'intérieur de laquelle l'intervention se situe recèle une variété de facteurs qui interagissent avec les activités du projet. Ces facteurs sont nécessaires à prendre en compte au risque que l'intervention fonctionne en vase clos et ne soit pas pertinente. Dans le projet évalué, il ressort qu'un facteur critique, particulièrement dans le contexte rural, est le niveau d'alphabétisation des citoyens qui a tendance à être plus faible.

Donc, dans une perspective systémique un enseignement spécifique à tirer de l'évaluation est que, pour être améliorée la mise en œuvre de la « politique publique » de redevabilité sociale et de contrôle citoyen du Burkina Faso - financée par exemple par le truchement du projet de l'UNICEF - doit porter une attention prioritaire à la composante « citoyens » et ce particulièrement en milieu rural.

## 1.2 Contextes spécifiques

### Principe 2

Le *deuxième principe* fondamental à l'efficacité de l'action publique est celui de la différenciation ciblée, ce qu'en langue anglaise est appelé le principe du « No One Size Fits All » (NOSFA). Ce principe nous enseigne que, pour qu'une initiative soit efficace, ses modalités opérationnelles doivent être adaptées aux besoins visés et aussi aux contextes dans lesquels elles sont mises-en-œuvre.

Plus l'action se traduit par des interventions adaptées aux besoins spécifiques des participants et des caractéristiques propres aux spécificités de leurs contextes, plus celle-ci sera efficace.

Or l'évaluation montre que, malgré des efforts d'adaptation des activités du projet en fonction des besoins et des contextes, ceux-ci ne se sont pas traduits pleinement par des adaptations fondamentales différenciées.

Ici, la « leçon » spécifique à tirer de l'évaluation est que, pour être améliorée, l'intervention doit se traduire par des activités adaptées aux besoins et aux contextes des citoyens et ce particulièrement où les taux d'alphabétisation sont faibles et dans les communes rurales.

## 1.3 Préoccupations des citoyens

### Principe 3

Le *troisième principe* fondamental à l'efficacité de l'action publique est celui de « la perspective du bénéficiaire » comme référentiel prioritaire, tant pour la conception et la programmation, que pour son opérationnalisation, sa mise en œuvre et son évaluation.

Ce principe nous enseigne que, plus les interventions, c'est-à-dire les activités et leurs effets, correspondent aux réalités vécues par les personnes concernées en premier lieu, plus l'action publique sera efficace et surtout durable. Le corolaire de ce principe étant que plus les interventions à la faveur du citoyen sont appropriées par ceux-ci et intégrées dans le tissu social, économique et environnemental, plus leur valeur sera grande et leurs bénéfices durables.

Or, l'évaluation montre que les préoccupations principales des citoyens qui ont été impliqués dans le projet varient selon les communes, qu'elles ne correspondent pas nécessairement en tant que telles ou en terme de priorité à celles planifiées par le projet ; comme par exemple avoir des enseignants au premier titre et la qualité des fournitures scolaires au dernier titre. Ce qui induit une situation où malgré l'intérêt porté par les parties prenantes dans les communes concernant les dispositifs de redevabilité sociale et au contrôle citoyen, l'évaluation signale la faible probabilité de leur continuation à l'arrêt de financement externe.

Dans cette perspective, la « leçon » spécifique de l'évaluation de ce projet est que sa pertinence, son efficacité et sa durabilité sont fonctions directes de la mesure dans laquelle les préoccupations citoyennes constituent la matière première des processus de mise en place et de pérennisation de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen.

## 2. RECOMMANDATIONS

À partir de ces apprentissages propres à la mise en œuvre d'une « politique publique » de redevabilité sociale et de contrôle citoyen au Burkina Faso l'évaluation formule ci-après des recommandations visant le renforcement de la politique par l'amélioration de certains aspects du projet financé par l'UNICEF et de la concertation et de la coordination des acteurs externes.

### 2.1 Conceptualisation

Il est recommandé que l'UNICEF reconsidère le cadre conceptuel de l'intervention en matière de redevabilité sociale et de contrôle citoyen au Burkina Faso en dehors d'un prisme sectoriel.

Alors que le projet actuel trouve sa justification au départ dans le focus de l'étude PETS, de ses recommandations et de leur structuration dans le secteur de l'éducation, et tout en reconnaissant l'extension du projet dans sa phase 2 aux secteurs de la santé et de l'eau et de l'assainissement, le choix de secteurs n'apparaît pas à priori requis pour la mise en œuvre de processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans les communes.

En fait, et dans certains cas, ces choix pourraient ne pas correspondre ou ne correspondre que partiellement aux préoccupations prioritaires des citoyens face aux services publics qu'ils sont en droit de recevoir et risquer même d'être perçus par ceux-ci comme, au mieux une préférence et un agenda de « bailleurs et de leurs intermédiaires de mise en œuvre » ou, au pire, comme l'imposition d'intérêts externes.

### 2.2 Programmation

Il est recommandé que l'UNICEF reconsidère la programmation de l'intervention et de son ciblage en fonction du niveau de fonctionnement des mécanismes et des processus de redevabilité sociale et de contrôle citoyen dans les communes ainsi qu'en fonction des autres interventions y relatives, tous bailleurs et secteurs confondus. Cette démarche requiert l'utilisation d'un cadre d'évaluation de l'état de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen.

Pour ce faire l'évaluation a développé la matrice d'indicateurs qui suit basée sur une étude de la Banque mondiale<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Grandvoinet, Helene, Ghazia Aslam, and Shomikho Raha. 2015. Opening the Black Box: The Contextual Drivers of Social Accountability. New Frontiers of Social Policy series. Washington, DC: World Bank.

**Tableau 3 - Indicateurs du niveau de l'engagement citoyen/redevabilité sociale et contrôle citoyen (RS-CC)**

<b>Action citoyenne</b>	Connaissance et niveau de préoccupation des citoyens par rapport à la RS-CC ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les citoyens sont au courant des enjeux et mécanismes de la RS-CC ?</li> <li>· Est-ce que la RS-CC est importante pour eux ?</li> </ul>
	Motivation intrinsèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les citoyens ressentent une responsabilité morale de se préoccuper de la RS-CC ?</li> </ul>
	Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les citoyens pensent que leur action peut avoir un impact sur le comportement des agents communaux / représentants de l'Etat / l'Etat ?</li> </ul>
	Capacité d'action collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que d'autres citoyens pourraient se joindre à eux ?</li> <li>· Est-ce qu'il y a une/des organisation(s) capables de mettre en œuvre des projets sur les questions de RS-CC ?</li> </ul>
	Coût de l'inaction	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Quel est le coût-bénéfice que leur rapporte le fait de participer ?</li> <li>· Est-ce que les citoyens ont peur de participer ?</li> </ul>
<b>Action de l'état</b>	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les agents communaux/ représentants de l'Etat/l'Etat ont connaissance de la RS-CC?</li> </ul>
	Aptitude à résoudre la question	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les acteurs ont la responsabilité, l'autorité et la capacité de prendre part à la RS-CC ?</li> </ul>
	Attitude des agents pour répondre aux questions adressées par la société civile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les agents ont des réserves par rapport aux motivations et capacités de la société civile pour agir sur les thématiques/questions posées ?</li> </ul>
	Motivation intrinsèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les agents ressentent une responsabilité morale de se préoccuper de la RS-CC?</li> </ul>
	Coût de l'inaction	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Quel est le coût-bénéfice qu'ils retirent du fait de participer ?</li> </ul>
<b>Information</b>	Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les acteurs comprennent l'information ?</li> </ul>
	Cadrage de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que l'information est nouvelle ou cadrée par rapport aux droits des parties auxquelles elle est adressée ?</li> </ul>
	Niveau de confiance	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Quel niveau de confiance est accordé à la source d'information ?</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Quelle est l'interface d'échange/information ?</li> <li>· Est-ce que l'information renforce la crédibilité de l'interface ?</li> </ul>
<b>Interface</b>	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce qu'il y a une interface et qui peut l'utiliser ?</li> </ul>
	Crédibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que l'interface est crédible ?</li> </ul>
	Médiation	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Y a-t-il des interlocuteurs qui peuvent effectuer une médiation entre les citoyens et les agents de l'état ?</li> </ul>
	Capacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que ces interlocuteurs sont capables et en capacité de mobiliser des réseaux à travers la société civile et la sphère de l'Etat ?</li> </ul>
<b>Mobilisation citoyenne</b>	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que des groupes ou des médias qui peuvent mobiliser à la fois les citoyens et les agents de l'Etat sur la RS-CC existent ?</li> </ul>
	Capacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce que les acteurs ont les capacités de se mobiliser ?</li> </ul>
	Réseaux et crédibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Est-ce qu'ils ont des réseaux et/ou une crédibilité auprès des citoyens et des agents de l'Etat ?</li> </ul>

L'application de cette matrice devrait permettre la cartographie par commune des niveaux de développement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen au Burkina Faso.

Devrait venir se superposer sur cette lecture diagnostique, la carte des interventions des PTF relatives à la redevabilité sociale et du contrôle citoyen au Burkina Faso. Comme point de départ l'évaluation a recensé les acteurs externes principaux suivants :

**Tableau 4 – Principales activités des PTF recensées au Burkina Faso en matière de redevabilité sociale et de contrôle citoyen.**

PTFs	Programme , Projet	Activités	Durée / Dates
<b>Banque Mondiale</b>	The GPSA (Global Partnership for Social Accountability)	Financement d'initiatives dans le domaine de la redevabilité sociale.	Lancé en 2015
<b>Union Européenne</b>	PROS (Programme de Renforcement des Organisations de la Société Civile)	Mobilisation et sensibilisation des acteurs, organisation de séances de concertation, réalisation de conférences publiques et d'émissions de radio, séances de renforcement des capacités publiques.	10 ans (clôturé en 2012)
<b>GIZ</b>	Programme de renforcement de la Bonne Gouvernance Financière »	Formation des acteurs de la société civile pour le suivi, accompagnement des acteurs pour les différentes revues et mise à disposition de documents leur permettant de suivre les activités, réalisation d'études pour faire des plaidoyers, formations sur la composante genre.	2015-2018
<b>Coopération Suisse</b>	PROSOC (Programme de renforcement des organisations de la société civile pour un dialogue politique de qualité) - 4e volet	Renforcement des compétences de 3 ONG pour conduire des actions de plaidoyer au niveau national sur l'éducation, la sécurité alimentaire et les finances publiques.	2013-2016
<b>Coopération Danoise</b>	**	**	En cours

Source : Ian C. Davies Conseil Inc.

La programmation de l'UNICEF - et idéalement celle de tous les PTF - devrait être basée sur la prise en compte du diagnostic par commune des interventions en cours ou planifiées, tous secteurs confondus, à l'échelle du pays.

Finalement, celle-ci devrait cibler avant tout les composantes les plus faibles du système de redevabilité sociale et de contrôle citoyen au Burkina Faso, notamment, sur base de la présente évaluation, les APE, les AME et les COGES dans toutes les communes, ainsi que les communautés rurales et les citoyens avec un faible niveau d'alphabétisation. L'allocation relative des ressources à l'intervention devrait refléter cette orientation.

## 2.3 Mise en œuvre

Il est recommandé que l'UNICEF reconsidère le cahier des charges pour l'opérationnalisation de l'intervention, de façon à ce que les activités menées par le projet identifient, et soient centrées en priorité sur, les préoccupations spécifiques des citoyens différenciées par commune.

Aussi, il est recommandé que l'UNICEF formule son cahier des charges pour que celui-ci favorise l'essai, l'apprentissage et l'amélioration d'activités novatrices<sup>16</sup> en matière de développement des possibilités d'appropriation du contrôle citoyen par les citoyens davantage marginalisés aux plans politiques, sociaux et économiques, et/ou avec un faible niveau d'alphabétisation.

En d'autres mots que soient renforcées la gamme, la diversité, la pertinence et l'efficacité des activités en fonction des spécificités des préoccupations citoyennes dans chaque commune plutôt que l'inverse qui serait le renforcement de la capacité des citoyens afin de pouvoir accéder à des activités standardisées.

## 2.4 Monitoring

Il est recommandé que l'UNICEF revoit son approche de suivi du projet afin que celui-ci corresponde mieux à la fonction d'apprentissage, de feedback et de participation citoyenne. Cette réorientation passe par la distinction de la fonction de suivi ou de monitoring de la performance du projet en matière de pertinence et d'efficacité, de celle du contrôle financier et comptable qui devrait faire l'objet de processus de suivi propres et distincts.

Aussi les risques fiduciaires devraient être bien cernés et leur gestion assurée par le suivi financier et comptable, en appui au monitoring de la performance d'ensemble du projet. À titre d'exemple, il semble difficile à l'heure actuelle de pouvoir faire la distinction claire entre les activités financées par l'UNICEF et celles financées par d'autres bailleurs, ce qui met à risque indument la qualité de la gestion fiduciaire de l'UNICEF et des PTF selon les cas.

## 2.5 Genre et équité

Il est recommandé que l'UNICEF renforce la prise en compte des femmes et des personnes vulnérables dans les dispositifs de redevabilité sociale et de contrôle citoyen. En effet, sachant que les femmes auraient pu mieux être intégrées au déroulement du projet, les documents de planification et les activités de la suite du projet doivent veiller à susciter la participation des femmes.

Par ailleurs il faudrait que les publics vulnérables concernés par l'intervention soient pris en compte par le projet, en commençant par explicitement identifier qui sont ces personnes vulnérables au stade de la planification du projet, tout comme la stratégie permettant de les intégrer concrètement aux activités.

---

<sup>16</sup> Escaping Capability Traps through Problem Driven Iterative Adaptation (PDIA) Matt Andrews, Lant Pritchett, Michael Woolcock <http://www.hks.harvard.edu/centers/cid/publications/faculty-working-papers/cid-working-paper-no.-240>